

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Col de Pelouse site 1

Autre nom :

Code hydrographique : 73PNV1310

Nom du grand ensemble : L'Arc du Doron de Termignon au ruisseau de Povaret

Code : W102

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 946153.3151 Y 2026483.965

Altitude moyenne (m) : 2498

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : Parc National de la Vanoise

Coordonnées : 04 79 62 30 54

Date d'établissement de la fiche : 09/11/2007

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- présence ou absence de sols hydromorphes
- présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.7297732853437

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 419.688482230523

Types de milieux Corine Biotope

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère ralentissement du ruissellement

Justification Zone de stockage des eaux ralentissant le ruissellement

Critère rôle naturel de protection contre l'érosion

Justification Présence d'une végétation adaptée limitant l'érosion

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification Site permettant le développement d'espèces inféodées aux zones humides

4.3 - Valeurs socio-économiques

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification Présence d'un habitat d'intérêt communautaire

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 73180002

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires : znieff2 n°7350 Haute vallée de la Maurienne

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Parc national, zone périphérique

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Présence d'un habitat d'intérêt communautaire